

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

A L'ATTENTION DU PERSONNEL DU SPASAD OUEST DU C.C.A.S. DE LA VILLE DE NICE

Le syndicat **CGT Nice Métropole Côte d'Azur -
Section CCAS de la Ville de Nice** organise des réunions
d'informations syndicales sur les sites suivants :

SPASAD OUEST

LE VENDREDI 13 MARS DE 11H30 A 13H30

Ordre du jour :

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

SALAIRE - AVANCEMENT

VOS REPRESENTANTS DU PERSONNEL CGT DANS LES INSTANCES

(COMITE TECHNIQUE (CT), COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP),
COMITE HYGIENE ET SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT), COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME)

QUESTIONS DIVERSES

N.B.: *Tout agent de la collectivité a le droit de participer (sans réduction de son traitement) à une heure d'information syndicale par mois sur son temps de travail (cumulable sur le trimestre) conformément à l'article 6 du décret n°85-397 du 03 avril 1985 modifié.*